

Formulaire à envoyer par envoi recommandé à l'adresse suivante :

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Administration générale de l'Enseignement (AGE) Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique (DGENORS)
Direction de l'agrément des prestataires de soins de santé
Rue Adolphe Lavallée, 1 | 1080 Bruxelles
Bureau 5F504

DEMANDE D'AGREMENT COMME PHARMACIEN HOSPITALIER (agrément complet)

(à compléter **en lettres majuscules** par le (la) candidat(e))

NOM (de jeune fille pour les femmes mariées): PRENOM:

ADRESSE

Rue + n°: Code postal + Commune:

TELEPHONE: E-MAIL:

NATIONALITE: LIEU ET DATE DE NAISSANCE:

DIPLÔME de Master complémentaire en pharmacie hospitalière

UNIVERSITE : DATE:

Documents à joindre :

- Copie du diplôme légal de pharmacien
- Copie du diplôme de Master complémentaire en pharmacie hospitalière
- Attestation(s) finale(s) du / des maître(s) de stage
- Carnet de stage final

SIGNATURE DU CANDIDAT

NOM

PRENOM.....

PERIODE DE STAGE

Début	Durée en mois	Fin	Maître de stage	Service de stage/ Institution
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Total en mois	<input type="text"/>			

SIGNATURE DU CANDIDAT

AVIS:

La commission constate:

1. Le candidat était porteur du diplôme légal de pharmacien à la date du début de sa formation
2. Les périodes de stage ci-mentionnées sont conformes au plan de stage approuvé
3. Tous les carnets de stage et les attestations des maîtres de stage étaient approuvés
4. Le candidat est porteur d'un diplôme de "Master complémentaire en pharmacie hospitalière" délivré par une université belge

PAR CONSEQUENT: Après en avoir délibéré, la chambre constate que le candidat répond à toutes les dispositions légales et émet un avis favorable à l'agrément complet comme pharmacien hospitalier

Secrétaire

Président(e)